

# la cathédrale Saint-Jean Baptiste

la cathédrale Saint-Jean Baptiste

Christelle Corolleur - [communication@aire-sur-adour.fr](mailto:communication@aire-sur-adour.fr)

Aire sur l'Adour a été le siège de l'évêché durant 15 siècles ce qui explique la présence d'une cathédrale dans la ville.

La construction remonte au XII

ème siècle mais fut ravagée au XIV

ème et XVI

ème siècle lors des guerres de religions. Elle subira des modifications jusqu'au XIX

ème siècle.

La cathédrale Saint Jean Baptiste est un monument historique classé, propriété de l'État.

## Principaux caractères architecturaux :

\* Orgue du XVIII

ème siècle de Dom Bedos de Celles,

\* Stalles et boiseries du chœur du XVIII

ème siècle,

\* Sacristie,

\* Maître autel, fin XVIII

ème siècle.

**Sa destination :** Cathédrale affectée au culte.

>

**NEF ET PILIERS ROMANS :** La nef est encore romane, les chapiteaux qui s'y trouvent le sont eux aussi.

>

**L'ORGUE DE TRIBUNE :** En restant devant le chœur, vous apercevrez les grandes orgues de tribune. Construites entre octobre 1757 et septembre 1759 par Dom Bedos ou par son élève Labruguière. L'orgue est classé Monument Historique.

>

**LE CHŒUR :** Boiseries du XVIII

ème siècle. La balustrade en marbre autour du sanctuaire date de 1684. Le maître-autel, en marbre polychrome, fut réalisé par les frères Mazzetti vers 1770. Derrière, dans l'abside reconstruite à la fin du XVIII

ème, stalles et boiseries classées fin du XVII

ème&nbsp;siècle.

Des évêques des XV, XVII et XVIII

ème&nbsp;siècle sont enterrés là.

>

**CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE OU NOTRE-DAME** : Les peintures représentent l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, la Présentation de Jésus au Temple et la Fuite en Égypte.

>

**CHAPELLE SAINT JOSEPH** : Chapelle à fond plat dans laquelle se trouve la sépulture de Mgr Savy (1839).

>

**ORGUES DE TRANSEPT** : En 1886, des jeux furent rajoutés sur l'orgue de tribune. Vers 1950, suite à la restauration de l'orgue pour retrouver l'état d'origine, tous les jeux furent sortis et l'on put alors faire un nouvel orgue, installé dans le transept.

>

**CHAPELLE DES SAINTES-RELIQUES** : S'y trouve une relique de la Vraie Croix et de la Sainte Epine, cadeau de Mgr de Quélen en 1900. Au sol, tombe de Mgr Hiraboure (1859).

>

**CHAPELLE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT** : Les peintures représentent les patriarches de l'Ancien Testament.

>

**TABLEAU « Jésus au Jardin de l'Agonie »** : En 1850, le Gouvernement offrit ce tableau à la cathédrale. Au sol, à l'entrée de la sacristie, tombe de Mgr Lanneluc (? 1856).

>

**SACRISTIE** : Ancienne salle capitulaire du XIV

ème&nbsp;siècle, salle carrée avec un magnifique pilier octogonal central sur lequel reposent 4 voûtes d'ogives. Au mur, des consoles engagées sont chargées de monstres et de personnages.

Au XVII

ème&nbsp;siècle, elle fut mise en communication avec la cathédrale et à l'Est, la chapelle Sainte Anne fut construite. À l'Ouest, se trouvent les anciennes ouvertures du cloître des chanoines.

>

**BALCON DE L'ÉVÊQUE** : Ce mirador donnait sur la chapelle privée de l'évêque, dans le palais épiscopal.

>

**FONTS BAPTISMAUX** : La piscine en marbre date de la fin du XVII

ème&nbsp;siècle. Elle a été placée là en 1843.

\*\*\*\*\*

## Une cathédrale à redécouvrir !

L'essentiel des travaux de restauration intérieure de la cathédrale, débutés en 2003, se sont achevés en septembre 2011.

Après la restauration de l'orgue puis la réfection des toitures, des charpentes et des façades extérieures à la fin des années 90, le monument a bénéficié depuis 2003 d'un vrai lifting intérieur.

Nef, chœur, et désormais bas-côtés sont passés entre les mains d'une quarantaine de spécialistes. Peintre restaurateur, maître-verrier, maçon, électricien se sont succédé pour redonner à la cathédrale sa grandeur d'antan.

Restent à ce jour à finir les créations de salles sur le bas-côté Nord, la nouvelle sacristie, la petite chapelle de jour et le local d'accueil des pèlerins.

La Cathédrale Saint-Jean-Baptiste, monument historique classé, est propriété de l'État. Elle faisait partie, à ce titre, du plan de relance de l'économie mis en place par le gouvernement en 2008 et 2009.

Non

